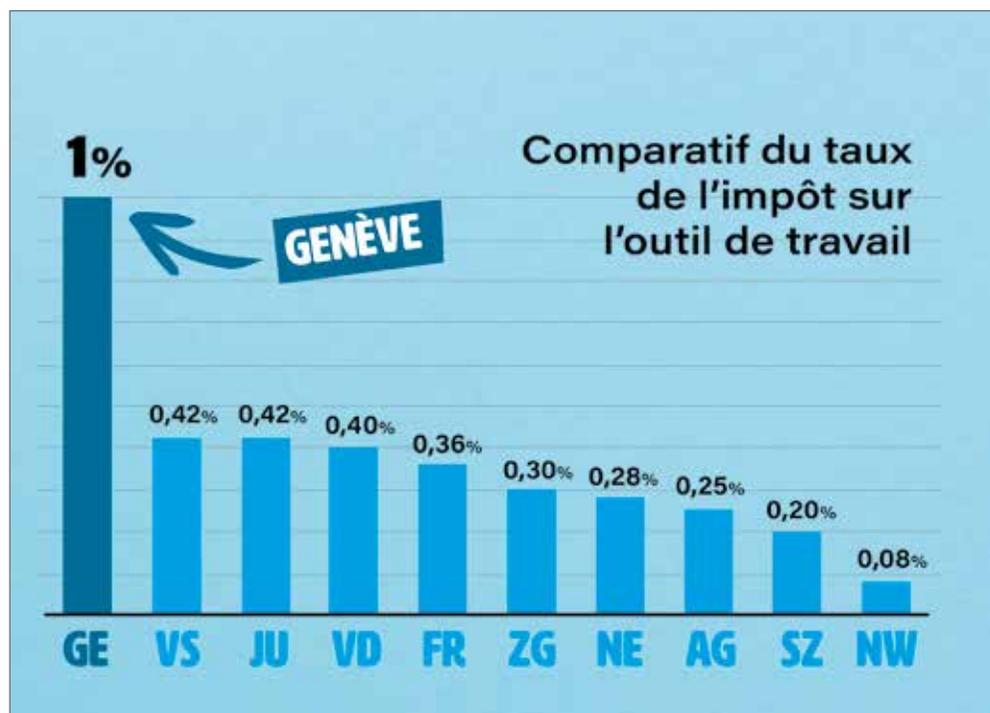


Soutenir nos entrepreneurs et renforcer l'économie genevoise

Allégeons l'impôt sur l'outil de travail!

Le 22 septembre prochain, les Genevois se prononceront sur un enjeu important: l'allègement de la fiscalité sur l'outil de travail. Ce vote ne concerne pas seulement une modification fiscale, mais un choix décisif pour l'avenir de l'entrepreneuriat à Genève.



SOURCE: GROS & WAL-TENSÜHL

une fiscalité plus équitable, améliorer la compétitivité de notre canton et créer un environnement propice à l'initiative économique.

Un régime fiscal pénalisant pour les entrepreneurs

À Genève, l'outil de travail est taxé jusqu'à 10 fois plus que dans les autres cantons suisses. Cette fiscalité excessive pèse lourdement sur des entrepreneurs qui jouent un rôle clef dans la création de richesse, d'emplois et d'innovation. Contraints de payer des impôts sur des éléments illiquides et non disponibles en cash, ces derniers doivent puiser dans les ressources de leur entreprise, compromettant ainsi leurs capacités de réinvestissement et de développement.

L'imposition de l'outil de travail: une anomalie suisse

L'imposition de la fortune, qui sous-tend la taxation de l'outil de travail, est

Actuellement, nos entrepreneurs sont pénalisés par une imposition injuste, basée sur des valeurs théoriques de

leurs entreprises, ce qui entrave leur capacité à réinvestir et freine leur croissance. Une réforme est nécessaire pour instaurer

PASSEZ VOTRE ANNONCE

WWW.JIM.MEDIA



le Journal de
l'Immobilier

Le seul hebdomadaire immobilier romand

Rue de la Fontenette 23 * 1227 Carouge
Tél. + 41 22 309 03 80 * secretariat@jim.media

CCIG



Isabelle Harsch, cheffe d'une entreprise de déménagement: «Cette réforme me permettra de réinvestir dans mon entreprise pour pérenniser son développement».

devenue une anomalie dans le contexte européen. De nombreux pays ont déjà abandonné cet impôt, reconnaissant qu'il freine l'investissement et nuit à l'attractivité économique. En Suisse, le droit fédéral oblige les cantons à prélever cet impôt, parfois basé sur une évaluation décorrélée de la réalité. Ce décalage entre la valeur théorique et la réalité économique aggrave la pression fiscale sur les entrepreneurs.

Genève, un canton en perte d'attractivité

L'absence d'abattements sur l'outil de travail place Genève en situation défavorable par rapport à d'autres cantons comme Vaud, Neuchâtel et Fribourg, qui offrent des abattements significatifs. En maintenant une charge fiscale écrasante, Genève décourage l'entrepreneuriat,

entraînant une fuite des talents et des innovations vers des régions plus accueillantes. Pour rétablir l'attractivité de Genève, il est urgent d'agir.

En votant pour cette réforme, les Genevois affirmeront leur soutien à l'entrepreneuriat local. Alléger l'impôt sur l'outil de travail, c'est choisir une fiscalité plus équitable pour nos entrepreneurs. ■



VINCENT SUBILIA,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE
LA CHAMBRE
DE COMMERCE,
D'INDUSTRIE
ET DES SERVICES DE
GENÈVE (CCIG).



L'AGENCE IMMOBILIÈRE DE RÉFÉRENCE

Gérance immobilière, administration de copropriétés, promotion, courtage, nous maîtrisons tous les métiers de l'immobilier au sein d'une structure familiale extrêmement agile. Depuis plus de 35 ans, plusieurs générations de clients nous font confiance.

PROKESCH
UNE SIGNATURE DE QUALITÉ.

PROKESCH IMMOBILIER SA
GÉRANCE IMMOBILIÈRE
ADMINISTRATION DE COPROPRIÉTÉS
PROMOTION
COURTAGE



Ch. de Grange-Canal 50
CH-1224 Chêne-Bougeries
tél. +41 22 786 15 15
www.prokeschimmobilier.ch
bonjour@prokeschimmobilier.ch